

Orthographe et parole : quelques suggestions pratiques

Lynell Zogbo

Le Dr Zogbo est conseillère en traduction de l'ABU en Afrique francophone depuis 20 ans. Dans ce même cadre, elle enseigne dans le département de traduction à la FATEAC (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Dans son article « Orthographe et Parole » paru dans Le Sycomore N° 14 (2003), le Dr Joachim Somé, notre collègue, a fait ressortir les tensions et les défis que suscite ce sujet. Nous aimerions continuer la discussion, en ajoutant des exemples d'ordre pratique dans le contexte de la traduction biblique en Afrique francophone. Notre discussion touchera trois points :

1. les contraintes nationales et l'adoption d'un alphabet
2. le problème épineux de l'écriture des tons
3. le choix de l'orthographe pour les noms propres

« Rendre à César ce qui est à César »

Le choix d'un alphabet pour la traduction ne dépend pas toujours de l'équipe de traduction. Avant de choisir une orthographe, une équipe de traduction doit se familiariser avec les décisions prises par les autorités nationales. En effet, très souvent les conventions orthographiques sont imposées par des gens en dehors de la communauté chrétienne. Les décisions prises au niveau du Ministère de l'Éducation ou d'un département de linguistique peuvent non seulement avoir beaucoup d'influence sur l'orthographe utilisée dans les traductions des Écritures Saintes, mais déterminer, voire dicter, ce choix. Au sein de l'Alliance biblique universelle (ABU), nous essayons de « rendre à César ce qui est à César », en faisant tout pour respecter les décisions prises par ces autorités.

Au Burkina Faso, par exemple, il existe des sous-commissions de langue mises en place par le gouvernement. Les orthographe pour les langues nationales sont souvent le fruit de la réflexion de ces comités composés de cadres de la région et de linguistes, eux-mêmes locuteurs de ces langues.

Dans le cas de la Bible en moore (version catholique), cette contrainte a causé un retard considérable dans la parution de l'ouvrage. Quand le projet a démarré, le traducteur principal a utilisé l'orthographe qu'il connaissait, celle de la première version. Il a ainsi traduit et saisi presque toute la Bible, y compris les livres deutérocanoniques, dans cette orthographe. Mais suite aux décisions prises par le gouvernement de ce pays, la Société biblique et l'équipe se sont trouvées face à un dilemme : garder l'ancienne orthographe connue par les lecteurs catholiques — déjà très nombreux — ou adopter la nouvelle orthographe promue par le gouvernement et utilisée à grande échelle pour l'alphabétisation.

La décision très délicate d'utiliser la nouvelle orthographe a été prise — non par les traducteurs, ni par le conseiller ou par la Société biblique en question — mais, à un très haut niveau, par les responsables de l'Église Catholique du pays. Du coup le projet a été retardé de plus d'un an, car il ne s'agissait pas simplement de remplacer tel symbole par tel autre (changement qui se fait rapidement avec les logiciels modernes), mais de découper de nouveau chaque mot (racine + suffixe) en fonction de certains principes établis par la sous-commission. Cette épreuve, très difficile pour les traducteurs, le conseiller et le contrôleur de manuscrits, a quand même porté ses fruits. Aujourd'hui la diffusion de cette Bible dépasse 25.000 exemplaires et, selon le témoignage de beaucoup, elle constitue « un chef d'œuvre de la littérature moore ».

En Côte d'Ivoire, c'est plutôt au niveau de l'Université que les alphabets nationaux ont été confectionnés. Dans le souci de produire un alphabet utilisable dans la soixantaine de langues indigènes parlées sur le territoire, un ensemble de symboles a été choisi pour servir toutes les langues du pays. Désirant utiliser des symboles propres à l'Afrique (au lieu d'avoir recours aux symboles européens), des symboles phonétiques tels que le ι, ε, υ et Ϸ ont été retenus. Une des motivations de cette approche était le souci de l'harmonisation et la possibilité de transfert entre les différentes langues nationales. Ainsi le baoule, le bete et le dioula n'auront pas exactement les mêmes alphabets mais ils auront beaucoup de symboles en commun. Dans ce pays, ceux qui veulent écrire une langue indigène sont désormais invités (mais non contraints) à choisir leur alphabet dans l'ensemble des symboles courants et reconnus. Encore

une fois, les comités de traduction sont encouragés à suivre les normes et consignes adoptées dans le pays.

Mais il n'est pas toujours facile de « rendre à César ce qui est à César ». Les décisions prises par les linguistes ou les sous-commissions ne sont en effet pas toujours les meilleures. Parfois ceux qui établissent des orthographe sont préoccupés par des questions théoriques ou des problèmes informatiques. Par exemple, certains veulent que toutes les lettres de leur alphabet soient disponibles sur une machine à écrire. Il se peut aussi que ces linguistes ignorent ou négligent les réalités du terrain et les problèmes spécifiques liés à l'acquisition de la lecture dans une langue donnée.

Dans ces cas, nous (traducteurs, conseillers) devons jouer le rôle de négociateurs sages et avisés avec une tâche délicate : respecter les autorités en place, mais aussi contribuer à l'établissement d'une orthographe stable et efficace pour la population concernée.

La musique des mots

Quant au choix d'un alphabet, une des faiblesses, et certainement un des sujets les plus controversés, est l'écriture des tons. Le ton est le niveau musical attribué à une syllabe ou à un mot, permettant un contraste avec d'autres mots à d'autres niveaux. Ainsi des mots peuvent se distinguer uniquement par leur ton, comme l'attestent les exemples suivants.

Du jula, langue véhiculaire de l'Afrique de l'Ouest : [

[cí] (ton haut)	envoyer
[ci] (ton bas)	casser
[fàrà] (bas-bas)	ajouter
[fàrá] (haut-haut)	déchirer

Du bete, langue kru de Côte d'Ivoire :

[sú]	danser ardemment
[su]	arbre
[su#]	écraser
[sù]	porter

Ces exemples démontrent que dans beaucoup de langues le ton joue un rôle fondamental, un rôle qui dépasse parfois celui de certaines lettres.

Bien que des langues asiatiques et amérindiennes aient des systèmes similaires de ton, la majorité de langues européennes et surtout celles parlées sur le continent africain (français, anglais, portugais) ne connaissent pas cette richesse linguistique. Ainsi, habituées à lire seulement dans les langues européennes et confrontées à la tâche d'établir un alphabet pour une langue donnée, les communautés sont souvent réticentes à marquer ces valeurs musicales. Les langues écrites qu'ils connaissent n'ont pas ces marques, alors pourquoi les utiliser pour les langues africaines ?

Cette attitude ne tient compte ni du caractère particulier ni de la beauté des langues africaines. Pire, au niveau de la traduction biblique, cette attitude peut avoir pour effet de rendre plus difficile la compréhension du message biblique, induisant de nombreux cas d'ambiguïté ou de faux ou non-sens. Cet aspect de la question est crucial pour un projet de traduction biblique, car nombreuses sont les langues où le ton seul signale la différence entre les mots et les phrases. Si nous nous soucions de la fidélité d'une traduction, nous ne pouvons pas négliger l'écriture des tons.

Par exemple, en godié, langue ivoirienne, le ton peut marquer la différence entre les pronoms « je » et « tu », entre les pronoms « vous » et « nous », et même entre une phrase négative et positive. Il constitue aussi la seule différence entre une phrase au présent (inaccompli) et une phrase désignant une action à l'accompli. Dans une telle langue, il est impensable de ne pas écrire le ton si nous voulons que le message biblique soit compris.

Bien sûr, le rôle que joue le ton varie d'une langue à l'autre. Dans certaines langues, comme le dan de Côte d'Ivoire, le ton est pertinent. Il sera pratiquement impossible d'écrire et de lire sans les marques de tonalité, tandis que dans d'autres langues, telles que le dioula, le rôle du ton est beaucoup moins prédominant. Il faut un travail préalable pour savoir si le ton existe, quel rôle il joue, dans quel contexte il sera nécessaire de le marquer, et quel sera le meilleur système pour ce faire. Le fait de marquer tous les tons crée une page surchargée, mais ne rien écrire du tout risque d'induire en erreur.

De multiples solutions sont à notre disposition : marquer le ton sur les noms et non sur les verbes ; marquer les verbes et non les noms, marquer le début de chaque mot ou sa première syllabe ; ne pas marquer le ton le plus fréquent (souvent le ton moyen). Chaque langue aura sa solution, mais nous ne devons pas nous laisser convaincre par ceux qui soutiennent que le ton ne doit jamais être marqué. Une communauté linguistique se doit de savoir quel rôle joue le ton dans sa langue et d'avoir le courage d'adopter un alphabet africain.

Rendre les noms propres dans la traduction

Comme le souligne l'article de Somé (p. 44), il n'est jamais facile de rendre les noms propres dans la traduction. Parfois chaque confession a sa propre forme. Les catholiques peuvent dire Zozì, et les protestants Zezi. En pareil cas, il est évidemment nécessaire d'arriver à un consensus pour que nos traductions soient interconfessionnelles.

Comment faut-il procéder pour écrire d'une manière satisfaisante des noms bibliques bien connus tels que Jésus, Jérusalem, Jourdain, etc. ? Devons-nous « importer » des noms des versions françaises, comme c'est le cas dans de nombreuses anciennes versions en Afrique de l'Ouest ? Allons-nous plutôt adopter les formes des langues nationales majoritaires telles que le bambara, le jula, le moore ou le wolof ? Ou allons nous translittérer, procédé consistant à écrire des noms étrangers avec l'orthographe de la langue cible ? Si cette dernière approche est adoptée, sur quelle forme devons-nous nous baser : les mots en grec, en hébreu et en araméen, ou sur les mots d'une langue majeure telle que le français, l'anglais ou le bambara ?

Certaines communautés chrétiennes dans quelques régions francophones veulent à tout prix maintenir l'orthographe française des noms. Ainsi, dans plusieurs versions, on trouve même des accents graves et aigus en plein milieu d'une Bible africaine : Jésus, Jérusalem, etc. Mais il faut que les Eglises et les comités de traduction se posent la question suivante : Pour qui traduit-on, ou pour qui traduit-on principalement (en priorité) ?

Il se peut que nous traduisions pour des chrétiens qui ont accès à différentes versions (français, anglais, jula, moore, etc.). Mais il se peut aussi que nous traduisions pour ceux qui n'ont pas encore accès à la Parole de Dieu. En fait, les décisions concernant l'orthographe, et surtout l'écriture des noms, doivent être prises en fonction de *notre public cible prioritaire*, qui est souvent composé d'analphabètes ou de lecteurs débutants, de personnes qui n'ont jamais lu et qui ne vont jamais utiliser une traduction dans une langue majeure.

Le pratique d'« importation » — consistant à utiliser des mots comme « Jésus », avec leur accent — peut introduire des symboles inconnus des lecteurs, ou des symboles qui ne sont pas conformes aux conventions orthographiques de la langue cible. Ces symboles peuvent faire trébucher les lecteurs débutants. Par exemple, la lettre « é » peut être inconnue dans la langue de la traduction ou peut indiquer un « e » à ton haut. En introduisant un grand nombre de lettres inconnues ou de mots étrangers translittérés, le traducteur donne l'impression que sa langue n'est pas capable de rendre les vérités bibliques, créant un sentiment d'infériorité par rapport à des langues considérées comme « plus sophistiquées ».

Mais la situation est souvent très complexe et nous ne pouvons pas nous permettre d'être catégoriques. Il faut parfois trouver des compromis et des solutions souples à ces problèmes. Par exemple, il y a certains noms tels que Jean, Ruth, Samuel, etc., qui font déjà partie de la culture cible, qui sont devenus courants à travers le monde. Devons-nous alors garder « Ruth » tel quel ou adopter l'orthographe de la langue cible ? Si nous adoptons ce nom dans sa forme française, celle-ci peut prêter à confusion et rendre la lecture malaisée, car le « th » n'existera probablement pas dans la langue cible. Dans certaines langues, les mots ne peuvent ni débiter ni terminer par une consonne. Il suffit alors de se mettre à côté de quelqu'un qui essaie de lire l'histoire de Ruth pour la première fois pour comprendre que la forme « Ruth » ne passe pas, tandis qu'une forme translittérée comme « Luti » ou « Erute » sera lue sans problème, surtout si la forme est introduite d'une façon naturelle : « une femme qui s'appelle Luti ».

Certains préfèrent une translittération d'après les langues bibliques, et cette approche n'est pas sans fondement. Mais en réalité, les formes grecques et hébraïques sont parfois assez éloignées des formes connues en français et dans d'autres langues avoisinantes dans lesquelles la Bible est déjà traduite. Dans ce cas, il faut reposer la question : pour qui traduit-on ? Il ne faut pas que ceux qui ont eu le privilège d'étudier la théologie ou les langues bibliques prennent le dessus sur ceux qui n'ont pas eu ce privilège.

Nos traductions de la Bible doivent servir d'abord la communauté cible, les lecteurs qui n'ont accès à aucune autre version. Pour cette raison, une translittération basée sur le français ou une autre langue comme le bambara peut éviter des problèmes aux futurs lecteurs de la Bible. Selon ce principe, Pierre sera « Pieli » ou « Peri », et non pas « Peterosi », forme adaptée du grec « Petros ». Il y a aussi la possibilité d'opter pour des solutions plus nuancées. Dans certaines langues, les traducteurs ont décidé de rester près des noms français lorsqu'il s'agit de noms propres connus, Pierre, Jésus, Jérusalem, Jourdain, mais de suivre plus étroitement les noms en langue source lorsqu'il s'agit de noms moins courants dans les textes bibliques.

A certains endroits, les traducteurs ont choisi d'utiliser les noms musulmans (Daouda à la place de David, Moussa à la place de Moïse, Issa à la place de Jésus). C'est un choix valable, qui tient compte du public cible. Toujours est-il que le comité de traduction doit prendre en considération l'éventuelle conversion de ses lecteurs. Car, dans certaines communautés, les musulmans convertis au christianisme préfèrent ne pas utiliser les noms musulmans pour marquer le changement dans leur foi.

Conclusion

Nous devons adopter des attitudes plus saines vis-à-vis de nos orthographe. Il faut être prêt au compromis. Il ne faut pas refuser d'accepter le point de vue de l'autre. Mais il ne faut pas non plus se plier aux contraintes des langues européennes, qui n'ont rien à voir avec les langues africaines. Il faut être fier des caractéristiques africaines dans sa langue en incorporant les tons quand il le faut, et en adaptant des noms selon la structure de sa propre langue au lieu d'importer des formes étrangères.

Par ses choix, le traducteur valorise et aide à stabiliser l'écriture de sa langue.

Quel privilège et quel défi !